

Renouvellement de CDD

Par Rachouddd, le 03/07/2019 à 12:46

Bonjour,

L'entreprise dans laquelle je travaille souhaite renouveller mon CDD (et je le souhaite aussi) seulement, je fini un vendredi et je ne signerais mon contrat que le Lundi, est ce problématique? Est ce qu'un délai de carence doit s'appliquer étant donné que le week end ne sera pas comptabilisé dans le contrat

Ou est ce que je suis en CDI lundi?

Merci d'avance

Par janus2fr, le 03/07/2019 à 13:12

Bonjour,

Vous travaillez le week-end?

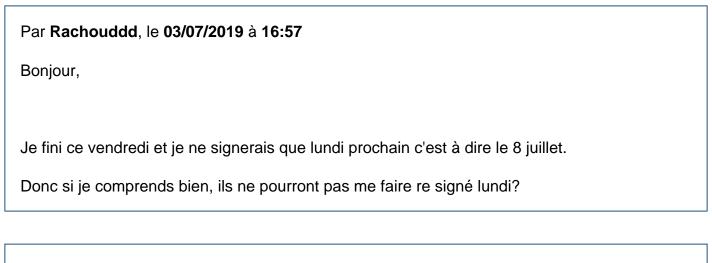
Par Rachouddd, le 03/07/2019 à 14:13

Non l'entreprise est fermée le samedi et dimanche

Par **P.M.**, le **03/07/2019** à **16:38**

Bonjour,

Vous dîtes avoir fini un vendredi et ne signerez que le lundi, nous sommes mercredi, il faudrait savoir ce qui s'est passé et de quelle date est le renouvellement mais en tout cas, vous n'aurez pas travaillé après le terme du contrat initial et la relation de travail ne se sera pas poursuivie après...



Par **P.M.**, le **03/07/2019** à **17:17**

Donc c'est à venir, je vous ai dit à peu près l'inverse de ce que vous voudriez qui soit...

Par Rachouddd, le 03/07/2019 à 20:20

Excusez moi mais je n'ai pas compris

Par P.M., le 03/07/2019 à 20:42

Je ne peux que répéter :

[quote]

Il faudrait savoir [---] de quelle date est le renouvellement mais en tout cas, vous n'aurez pas travaillé après le terme du contrat initial et la relation de travail ne se sera pas poursuivie après...

[/quote]